



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHERON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL

DECISION DU MAIRE

N° 82/24 OBJET : CREATION D'UN TARIF « SHOOTING PHOTO » POUR MISE A DISPOSITION DE L'ABBAYE DE SILVACANE

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020 portant délégation au Maire,
- Vu la nécessité de créer un tarif pour la mise à disposition de l'Abbaye de Silvacane dans le cadre de « shooting photo »,

DECIDE de créer un tarif pour la mise à disposition de l'Abbaye de Silvacane à des Photographes professionnels dans le cadre d'une prestation dite « Shooting Photo ».

DIT que ladite mise à disposition sera facturée 150€/heure.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, 25 septembre 2024



Le Maire

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après
télétransmission

En Sous-Préfecture le 01/10/24

Et de la publication ou notification le 01/10/24